

/FE.-

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 87-370 du 9 Novembre 1987

portant nomination du Directeur Général et du Directeur de l'Audit Interne de la Société des Ciments d'Onigbolo ( S C O ).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU le décret N° 87-38 du 13 Février 1987 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU le décret N° 87-276 du 31 Août 1987 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Finances et de l'Economie ;
- SUR décision du Bureau Politique du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin en sa séance du Mardi 21 Juillet 1987 ;

LE Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du Mercredi 22 Juillet 1987.

DECRETE :

Article 1er.- Les Camarades dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après, à la Société des Ciments d'Onigbolo (SCO) :

- Directeur Général : Camarade Isaac Joab Enidé KILANYOSSI ;
- Directeur de l'Audit Interne : Camarade Michel Taagbo ZOUNON ;

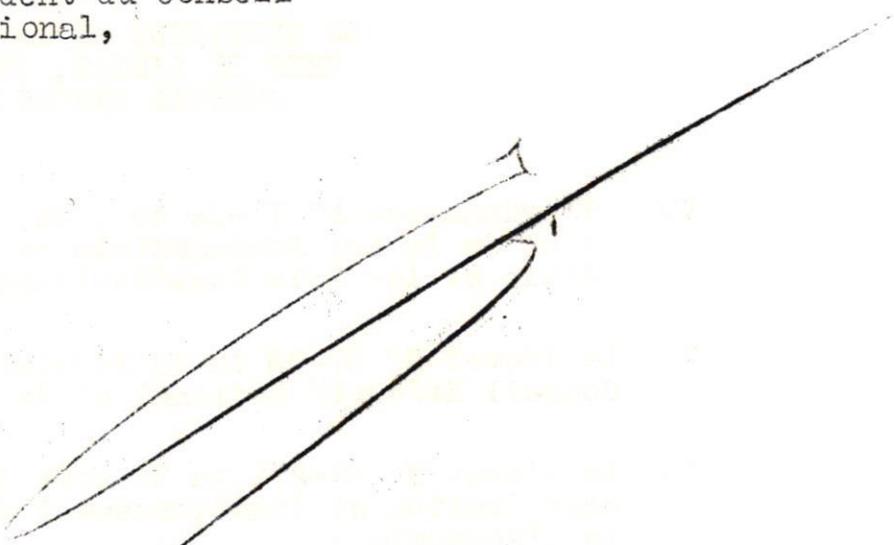
Article 2.- Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui prend effet pour compter de la

.../...

date de prise de fonction des intéressés sera publié et communiqué partout où besoin sera.

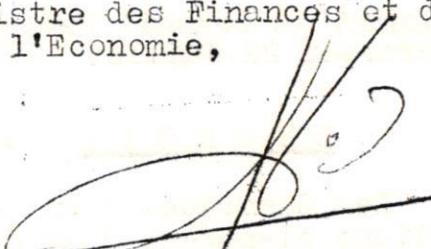
Fait à Cotonou, le 9 Novembre 1987

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Président du Conseil  
Exécutif National,



Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances et de  
l'Economie,



Barnabé BIDOUZO :

Ampliations : PR 6 SA/CC/PRPB 4 SGCEN 4 CP/ANR 2 CPC 2 PPC 1  
MFE 4 AUTRES MINISTERES 14 CEAP 6 SPD 1 IGE 3 GCOMB 1 DB-DSDV-  
DCOF 6 DPE-DLC-BCP-INSAE 8 BN-DAN 2 ONEPI 2 UNB-FASJEP-ENA 3  
INTERESSES 2 JORPB 1.-